

Bruxelles, le 22 février 2001

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française, et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements.

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification;
- Aux Associations de parents;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant.

Circulaire n°32

**Objet : Campagne « cartable vert » 2001-2002.
Rentrée des classes respectueuse de l'environnement
Information et sensibilisation à la protection de l'environnement et à la prévention de l'apparition des déchets.**

Au mois de mai 2000, vous avez reçu une circulaire relative à la première campagne intitulée "Je suis en classe verte toute l'année". Pour rappel, cette campagne se situait dans le cadre des priorités politiques européennes, mais aussi régionales, en matière prévention des déchets.

Pour ce faire, la Région flamande, la Région bruxelloise et la Région wallonne ont uni leurs efforts et se sont associées à la FEDIS, Fédération de la grande Distribution, afin de donner une ampleur suffisante à ce projet ambitieux : modifier, à terme, les comportements d'achat des différents acteurs d'une rentrée des classes, c'est-à-dire, les enfants, les parents et le monde éducatif, mais aussi l'approche des producteurs dans leur offre de matériel scolaire.

Soutenue par un visuel et un dépliant illustrés par un petit héros masqué nommé RYC (pour « Responsable Young Consumer »), la campagne portait sur 12 conseils adressés en priorité aux enfants de 6 à 14 ans, 12 conseils simples pour les sensibiliser à la problématique des déchets et à la prévention de ceux-ci.

C'est ainsi qu'au mois de juin en Région wallonne, vous avez pu recevoir 10 affiches ainsi qu'une centaine de dépliants et qu'en Région bruxelloise, vous avez été sollicités pour passer commande de ces outils. De leur côté, les grandes surfaces coopérantes devaient assurer une offre minimum du matériel recommandé et la rendre visible par le visuel RYC.

Cette action ne peut porter pleinement ses fruits que si elle se déroule sur le long terme. Aussi, il a été décidé de reconduire la campagne « cartable vert » pour une rentrée 2001-2002 verte. Son objectif reste de sensibiliser chacun au rôle actif et concret qu'il a à jouer dans le cadre de la prévention des déchets, de la préservation des ressources naturelles et du respect de l'environnement.

Le Décret « Missions » de 1997 définit, parmi les objectifs prioritaires de l'enseignement, la préparation des élèves à être des citoyens responsables. L'éducation à l'environnement s'inscrit dans

ce cadre et représente ainsi une valeur fondamentale à intégrer, de façon transversale, dans les missions de l'enseignement maternel et primaire. Partant de ce postulat, j'ai décidé de m'associer à nouveau aux Ministres de l'Environnement des Régions wallonne (Monsieur Foret) et bruxelloise (Monsieur Gosuin) pour la campagne « Cartable vert » programmée en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Durant le mois d'avril prochain, les enseignants recevront un dossier pédagogique leur permettant de préparer une leçon sur le thème d'une rentrée respectueuse de l'environnement, dossier pédagogique réalisé par les trois Régions en collaboration avec les services pédagogiques concernés. Début mai, les Régions enverront, dans les établissements du primaire qui en auront fait la demande, des dépliants et des affiches à destination des élèves et de leurs enseignants, leur présentant une série de produits respectueux de l'environnement.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun des établissements participant à cette campagne, je vous invite à communiquer, par le biais du bulletin réponse ci-joint, le nombre de dépliants (un par élève) et d'affiches (une par classe) que vous souhaitez recevoir, et ce pour le 15 mars 2001 au plus tard :

- pour la Région wallonne : à la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 15 Avenue Prince de Liège à 5100 JAMBES, à l'attention de Monsieur Sylvain LEROY. Ou par fax au 081/33.51.33 ou 081/33.65.11 ;
- pour la Région bruxelloise : à l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE), Gulledelle, 100 à 1200 BRUXELLES, à l'attention de Madame GELEYN. Ou par fax au 02/775.76.78.

Je vous invite également à être attentif à cette dimension environnementale lors de la confection des listes d'achats de matériel scolaire que vous remettrez aux élèves en fin ou en début d'année scolaire. Je vous demande de réserver un accueil favorable à ces outils d'information et de leur assurer une large diffusion au sein de vos établissements.

Jean-Marc NOLLET

Les enseignants désireux d'obtenir des informations complémentaires relatives aux aspects pédagogiques de la campagne, en vue d'une présentation dans leurs classes, pourront également s'adresser au **Réseau IDée** qui se tiendra à leur disposition au : 02/286.95.70 ou www.reseau-idee.be

BULLETIN REPONSE

A faire parvenir pour le 15 mars 2001 au plus tard

- pour la Région wallonne :
par fax au 081/33.51.33 ou 081/33.65.11
par courrier à la DGRNE, 15 Av. Prince de Liège à 5100 JAMBES, à l'attention de M.Sylvain LEROY;
 - pour la Région bruxelloise :
par fax au 02/775.76.78
par courrier à l'IBGE, Gulledelle, 100 à 1200 BRUXELLES, à l'attention de Mme GELEYN.
-

Nom de l'établissement :

Adresse :

Personne de contact :

Nombre d'affiches souhaité :

Nombre de dépliants souhaité :